

non universitaires, des centres de formation professionnelle, de l'éducation des adultes dispensée par les conseils scolaires et autres organismes publics ou privés, des programmes d'apprentissage, des programmes fédéraux de main-d'œuvre et des programmes offerts par les écoles de métiers ou les écoles commerciales autorisées.

Au niveau local, l'administration est organisée en fonction de districts scolaires, bien que la compétence soit exercée pour une bonne part par des divisions et des comtés scolaires. Il existe 60 divisions et comtés scolaires composés de 4,191 districts et 149 districts ne faisant pas partie de divisions ou comtés. Les districts et les divisions ont leurs propres conseils scolaires. Les minorités religieuses peuvent former des districts d'écoles séparées ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les districts d'écoles publiques.

La fréquentation scolaire est obligatoire de 6 à 15 ans. La maternelle ne fait pas partie du système provincial, mais elle existe dans certains centres urbains. Le type prédominant d'organisation par années est le suivant: primaire (1^{re} à 6^e année), secondaire de 1^{er} cycle (7^e à 9^e année), et secondaire de 2^e cycle (10^e à 12^e année). Les écoles secondaires offrent un enseignement polyvalent, c'est-à-dire qu'elles offrent non seulement des programmes de formation générale mais également une grande variété de programmes d'enseignement professionnel.

L'enseignement technique au niveau postsecondaire est dispensé par deux instituts de technologie et par des collèges d'agriculture et de formation professionnelle. Six collèges communautaires et trois autres collèges ont des programmes de passage à l'université et des cours de technologie, des cours d'éducation permanente, un service communautaire et des cours de rattrapage dans des matières de formation générale. L'enseignement des sciences infirmières en vue d'un diplôme est dispensé par les écoles hospitalières et par quatre collèges communautaires.

Les programmes de l'Université de l'Alberta mènent à des grades, diplômes et certificats de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle. Le Collège universitaire Saint-Jean offre un programme bilingue en vue d'un premier grade. Un certain nombre de collèges affiliés dispensent jusqu'à deux années d'études universitaires. L'université, située à Edmonton, offre des programmes d'extension dans d'autres centres. Il existe également deux autres universités, celles de Calgary et de Lethbridge, et le Newman Theological College.

7.4.10 Colombie-Britannique

En 1976-77, la Colombie-Britannique se situait au troisième rang, après l'Ontario et le Québec, pour le montant des dépenses au titre de l'enseignement (\$1.4 milliard), mais ce montant ne représentait que 6.6% du produit provincial brut, la plus faible proportion par rapport à toute autre province. La dépense par habitant était de \$572.

Plus d'un demi-million d'élèves (562,140) étaient inscrits dans les écoles primaires et secondaires, et le personnel enseignant à temps plein se chiffrait à 27,780. Au niveau postsecondaire non universitaire, la province comptait 17,090 élèves à temps plein et 1,360 enseignants; pour les universités les chiffres étaient de 32,680 et 2,870.

La province est divisée en quelque 90 districts scolaires, et chacun élit un conseil scolaire pour un mandat de deux ans. Outre l'administration de son propre district, un conseil scolaire peut créer et exploiter des collèges régionaux de concert avec un ou plusieurs autres districts. Rien n'est prévu pour les écoles séparées.

La fréquentation scolaire est obligatoire de 7 à 15 ans, mais presque tous les enfants s'inscrivent également à la maternelle. L'école primaire dure sept ans, et elle est suivie de trois années d'école secondaire de 1^{er} cycle et de deux années d'école secondaire de 2^e cycle. Au niveau du 2^e cycle, il est possible de suivre des cours orientés vers un emploi. A part les cours de l'école secondaire, un enseignement technique et professionnel est dispensé au moyen de programmes établis en collaboration avec le gouvernement fédéral, et dans des écoles de formation professionnelle réparties dans toute la province.

Les 17 collèges régionaux sont exploités pour la plupart par des groupes de conseils scolaires, tandis que l'Institut de technologie de la Colombie-Britannique relève directement du ministère de l'Éducation. Les collèges offrent divers programmes de carrières et de passage à l'université, mais certains se spécialisent dans des disciplines